

DÉLIBÉRATION n°2026-36
Conseil d'Administration de l'IEP de Rennes
Séance du 30 juin 2026

MCC diplôme de Master Recherche et Expertise en Sciences Sociales du Politique
(RESSP)

Le Conseil d'Administration,

Vu le Code de l'éducation, et notamment les articles D741-9 à D741-11,

Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux Instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif établissements-composantes ou associés à une université ou à une communauté d'universités et établissements

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

Article 1

Les MCC du diplôme de Master Recherche et Expertise en Sciences Sociales du Politique (RESSP) sont approuvées.

Membres en exercice : 30 membres
Membres présents ou représentés : 24 membres

Votes : Refus de participer au vote : 0

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 24

Délibération : **adoptée.** refusée.

Le 30 juin 2026

Le Président
du Conseil d'Administration



Yann LEJOLIVET

Document(s) en annexe au présent extrait :

MCC RESSP (2 pages)

Extrait transmis au Recteur Chancelier des Universités le : 1er juillet 2026

	UE/Matières	Volume horaire	Nature de l'épreuve	Coef	ECTS	Semestre
UE1	Maîtriser les concepts fondamentaux	66	CT	2	10	S1
	Individu et individualisation	21	Contrôle terminal : examen défini par les enseignant.e.s			
	Inégalités, vulnérabilités, précarité	24				
	Espaces politiques, pouvoirs et gouvernance territoriale en Europe	21				
	Séminaire général (ARENES)					
UE2	Appréhender les politiques sectorielles et la territorialisation de l'action publique	111	CC et CT	2	10	S1
	Santé publique en France et en Europe	21	Evaluation définie par chaque enseignant.e.s			
	Sociologie et politiques de la jeunesse	21				
	Constructions médiatiques des problèmes publics	27				
	Constructions des problèmes environnementaux et des risques	21				
	Genre: mobilisations, médias, action publique	21				
UE3	Maîtriser les méthodologies des sciences sociales	84	CC et CT	2	10	S1
	Design de la recherche	18	Exercices définis par les enseignant.e.s			
	Méthodes qualitatives pour les sciences sociales	21				
	Méthodes quantitatives pour les sciences sociales (niveau 2)	24				
	Méthodes mixtes à l'usage des sciences sociales	21				
UE4	Produire, valoriser et diffuser des savoirs	178	CT	2	30	S1/S2
	Commande publique et travail de recherche collectif	30	Rapport collectif évalué avec le commanditaire			
	Sociologie publique et savoirs dans la cité	24				
	Séminaire de recherche	24	Mémoire ou article de recherche			
	Ateliers de recherche (temps de travail en autonomie)	100				
	TOTAL	439			60	

CC : contrôle continu

CT : contrôle terminal

Règlement du master

Conditions d'obtention du master RESSP

- 1) obtenir une moyenne pondérée sur l'ensemble des UE 1, 2 et 3 $\geq 8/20$
- 2) obtenir une note de mémoire ou article (UE 4) $\geq 10/20$
- 3) obtenir une moyenne pondérée des quatre UE $\geq 10/20$

2de session

- 1) Les épreuves de 2de session sont de même nature que celles de 1re session
- 2) Un étudiant ajourné à l'issue de la 1re session, mais ayant obtenu une note $\geq 10/20$ à une UE, capitalise